

14

Les régions côtières





Introduction

Le 10 octobre 2007, la Commission lançait avec l'adoption du livre bleu une politique maritime intégrée pour l'Union européenne. Celle-ci vise à maximiser l'utilisation durable des océans et des mers, développer la connaissance et le potentiel d'innovation de l'Europe dans les affaires maritimes, assurer le développement et une croissance durable dans les régions côtières, renforcer le leadership maritime de l'Europe et augmenter la visibilité de l'Europe maritime. Dans un souci d'une plus grande cohérence, cette politique privilégie une démarche holistique, c'est-à-dire la prise en compte de l'ensemble des domaines ou secteurs concernés. Par exemple, les problématiques économiques devront intégrer des composantes environnementales et vice versa. De même, le développement d'un secteur d'activité devra tenir compte de l'ensemble des secteurs développés sur le même territoire ou utilisant les mêmes espaces maritimes.

Frontières naturelles entre la terre et la mer, les régions côtières européennes s'inscrivent tout naturellement dans cette politique. En effet, ces régions sont des lieux de vie attractifs pour leurs habitants et les touristes, des zones d'activités économiques privilégiées pour les secteurs en lien avec la mer et des lieux de passage obligatoire pour les marchandises et les passagers du transport maritime. Il n'est donc pas étonnant que ces régions constituent un enjeu important et soient très impliquées dans la mise en place et le suivi de cette politique maritime intégrée au niveau local, national et européen.

L'objet de ce chapitre est de dresser un portrait de ces régions, de présenter certaines de leurs caractéristiques démographiques, sociales et économiques. Par souci de cohérence, la plupart des données sont relatives à l'année 2007. Les indicateurs choisis s'attacheront à mettre en exergue la spécificité de ces régions, cette spécificité étant évaluée par rapport au niveau national.

Les Européens attirés par le littoral

En 2007, 196 millions ⁽¹⁾ de personnes habitaient dans les 446 régions côtières de l'Union européenne, soit 43 % de la population des 22 pays de l'Union européenne ayant une façade maritime.

Comme le montre la carte 14.1, dans 97 % de ces régions, plus de 50 % des habitants résident à

moins de 50 km de la mer. La concentration de population dans cette bande côtière dépasse les 75 % de la population régionale pour 88 % de ces régions. C'est également à moins de 50 km de la mer que se situent 194 villes de plus de 100 000 habitants. Ces grands centres urbains abritent 38 % des habitants de ces régions. Les villes les plus importantes sont London, Athinaï, Napoli et Roma.

La proportion de la population nationale vivant dans une région côtière dépend largement des caractéristiques géographiques du pays, comme la longueur de sa côte mais aussi la configuration de celle-ci. Ainsi, dans le cas des États insulaires comme Chypre ou Malte ou de presqu'île comme le Danemark, cette proportion est de 100 % car toutes les régions de ces pays sont considérées comme côtières. À l'opposé, la part des habitants des régions côtières ne représente que 4 % de la population en Roumanie et 9 % de la population en Allemagne.

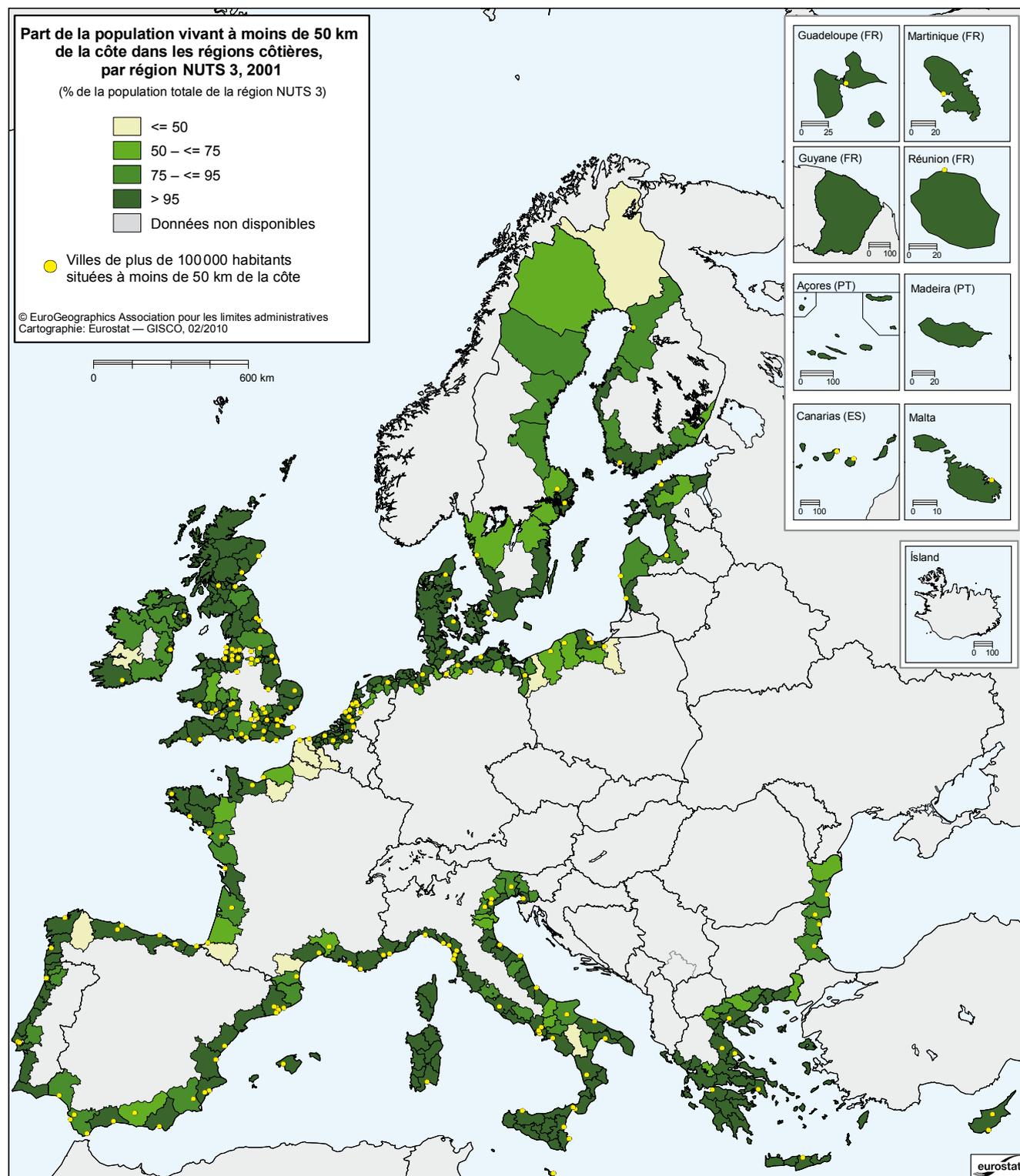
On notera que la superficie des unités géographiques retenues dans la définition des régions côtières varie beaucoup selon les pays. Ceci peut induire pour certains États une surévaluation de la population de leurs régions côtières. C'est par exemple le cas pour des régions côtières de la Suède ou de la Finlande. Cependant, cette surévaluation est assez limitée. En effet, même si une partie importante de la superficie d'une région côtière se trouve éloignée de la côte, dans la plupart des cas, les habitants et les activités économiques sont implantés proches de celle-ci.

Vieillir ou passer sa retraite sur la côte

En 2007, 41 % des personnes âgées de plus de 65 ans appartenant aux 22 États membres côtiers résidaient dans une région côtière. En moyenne, le vieillissement de la population dans ces régions n'est donc pas plus marqué que dans l'ensemble des États membres côtiers. Cependant, la proportion des seniors (personnes âgées de plus de 65 ans) par rapport à la moyenne nationale présente une forte disparité selon les régions. Ainsi, comme le montre la carte 14.2, dans près de 48 % des régions côtières, les seniors étaient surreprésentés par rapport au niveau national, et, dans 30 % de ces régions, les seniors y étaient sous-représentés. Ainsi, les régions côtières du Royaume-Uni comme l'East Sussex ou Isle of Wight accueillent environ 1,4 fois plus de seniors que la moyenne nationale. C'est également le cas sur la côte belge dans l'arrondissement de Veurne. Ce phénomène peut être plus accentué comme sur la côte septentrionale espagnole dans la région de

⁽¹⁾ Hors Northern Ireland et Scotland pour lesquelles aucune donnée n'est disponible.

Carte 14.1: Part de la population vivant à moins de 50 km de la côte dans les régions côtières, par région NUTS 3, 2001
(% de la population totale de la région NUTS 3)



Source: Eurostat Gisco database.



Lugo où les seniors étaient proportionnellement 1,6 fois plus nombreux pour l'ensemble du pays. À l'opposé, dans la région côtière roumaine de Tulcea ou dans la région bulgare de Varna, la proportion de seniors représentait environ 0,88 fois celle du niveau national.

Plusieurs facteurs démographiques expliquent la différence de structure par âge entre ces régions et le niveau national. D'une part, le vieillissement de la population due à l'allongement de la durée de la vie et au ralentissement ou à la baisse de la natalité. Or, ce vieillissement n'est pas homogène et varie selon les pays et les régions. D'autre part, la surreprésentation des seniors a également pour origine les mouvements migratoires, soit une migration des seniors vers une région côtière pour l'attrait des bords de mer, dans le but par exemple d'y passer leur retraite. Dans ce cas, on parlera d'attractivité de la région pour les seniors. Pour certaines régions côtières, cette attractivité pourra même être un élément de promotion de la région.

À l'inverse, le manque d'attractivité d'une région pour les moins de 65 ans accroît de façon mécanique la proportion de seniors qui sont alors les habitants qui restent dans la région. Il n'y a pas d'attractivité des seniors mais plutôt un manque d'attractivité pour les populations plus jeunes. Dans ce cas, le vieillissement de la population de la région s'accéléra et la région aura tendance à perdre des habitants.

Flux et reflux de la population active

Entre 2006 et 2008, la population active des personnes âgées de plus de 15 ans a augmenté de 1 % par an en moyenne dans l'ensemble des 22 États membres côtiers. Comme le montre la carte 14.3, l'évolution de cette population active dans les régions côtières est très contrastée. En effet, durant cette période, la population active a diminué dans 30 % des régions côtières et elle a augmenté de plus de 1,5 % par an en moyenne dans 39,5 % d'entre elles. Ainsi sur cette période, la population active a particulièrement diminué dans les régions côtières du sud de l'Italie comme dans la Reggio di Calabria (-4 % par an en moyenne), ou dans les régions côtières de l'est de la Grèce comme dans la région de Kerkyra (-4,5 % par an en moyenne). À l'opposé, durant la même période, cette population a très nettement augmenté dans la région française de la Manche (+5,4 % par an en moyenne) ou en Lettonie dans la région de Pieriga (+6,2 % par an en moyenne).

La croissance ou le recul du nombre des actifs s'explique notamment par la structure par âge de la population, les flux migratoires, mais également par le dynamisme, l'atonie et l'accessibilité du marché du travail.

Ainsi, la structure par âge d'une région côtière a eu un impact direct sur le nombre d'entrées des jeunes ou le nombre de sorties des plus âgés du marché du travail. Il en est de même pour les phénomènes migratoires. Certaines régions côtières peuvent attirer des actifs car elles bénéficient d'un marché attractif. Le dynamisme de ce marché dépend notamment de l'implantation dans la région de secteurs d'activité en expansion comme le tourisme, par exemple. À l'inverse, certains actifs, seront amenés à quitter la région car les secteurs d'activité qui y sont implantés se restructurent ou disparaissent.

Le chômage dans les régions côtières

En 2007, comme le montre la carte 14.4, le niveau du chômage dans les régions côtières par rapport au niveau national variait beaucoup d'une région à l'autre. Ainsi dans 44 % (²) des régions côtières, le taux de chômage était significativement supérieur au niveau national et, dans 35 % de ces régions, il était significativement inférieur. Pour certains pays, la proximité de la mer n'était pas le facteur géographique le plus discriminant pour ces niveaux relatifs. Ainsi, en Italie et dans une moindre mesure en Espagne et en Finlande, cette différence était plus significative entre les régions du Sud et du Nord. C'était le cas aussi en Allemagne où cette différence était plus marquée entre Est et Ouest.

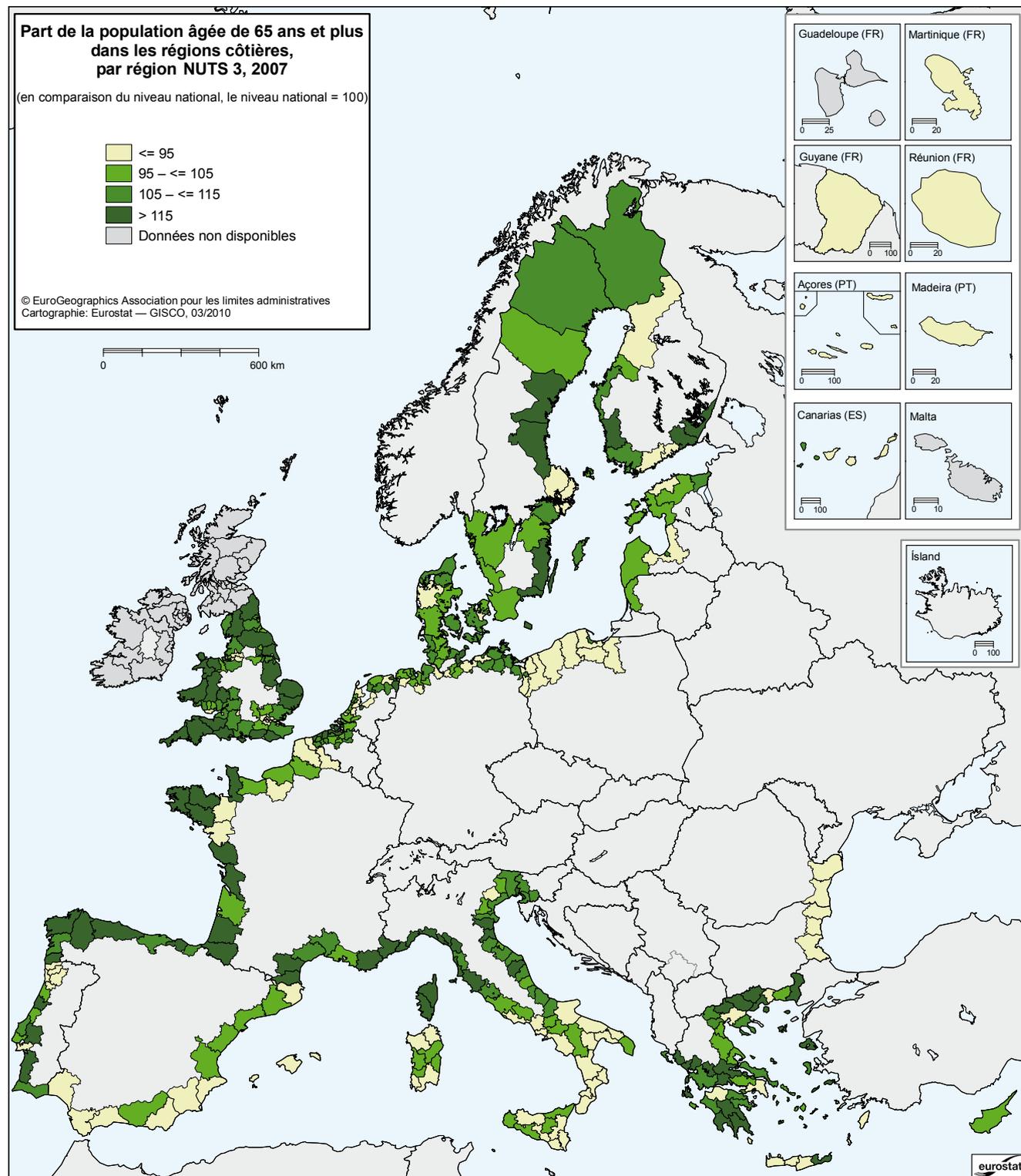
Cependant, les trois régions côtières de la Lettonie affichaient un taux de chômage inférieur au niveau national. À l'inverse, les deux régions côtières de la Roumanie étaient plus exposées et avaient un taux de chômage plus élevé que le niveau national.

Ces différences s'expliquent par l'état de l'activité économique, les restructurations en cours, la structure de la population et les niveaux de formations dans ces régions.

Comme on l'a vu, la structure par âge de la population a un impact sur le niveau de la population active et donc par conséquent sur le taux de chômage. Plusieurs phénomènes peuvent également se combiner. Par exemple dans les régions côtières françaises ultrapériphériques, l'arrivée importante de jeunes sur le marché du travail et la faible densité du tissu économique,

(²) Compte tenu de la disponibilité des taux de chômage ce pourcentage est calculé sur 368 régions côtières.

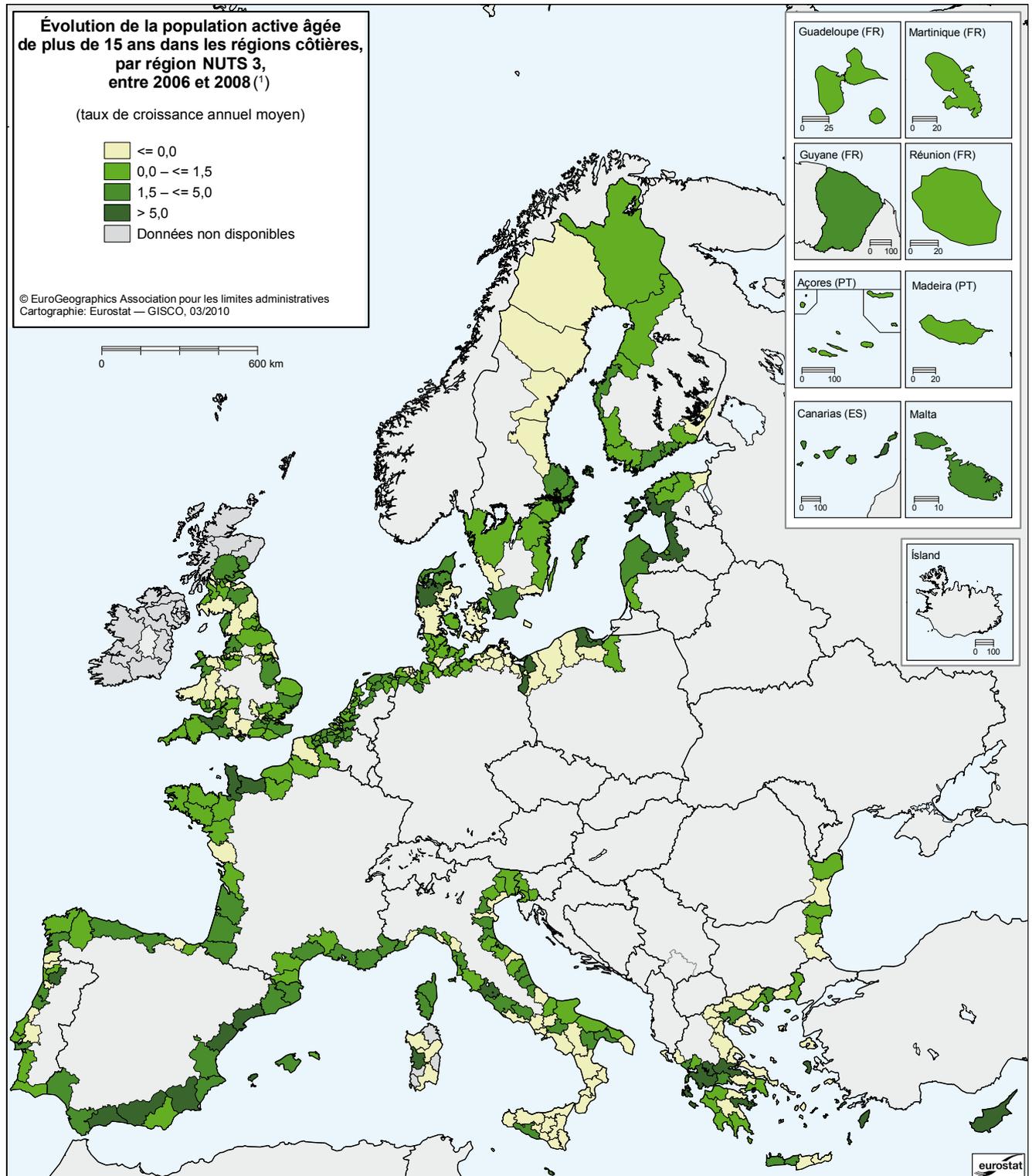
Carte 14.2: Part de la population âgée de 65 ans et plus dans les régions côtières, par région NUTS 3, 2007 (en comparaison du niveau national, le niveau national = 100)



Source: Eurostat ([reg_pjanagegr3](#) et [demo_pjanind](#)).



Carte 14.3: Évolution de la population active âgée de plus de 15 ans dans les régions côtières, par région NUTS 3, entre 2006 et 2008 ⁽¹⁾
(taux de croissance annuel moyen)



⁽¹⁾ Lorsque les données 2008 ou 2006 n'étaient pas disponibles, le taux de croissance annuel moyen 2008/2006 a été estimé par le taux de croissance annuel 2007/2006 ou 2008/2007.

Source: Eurostat ([reg_lfp3pop](#)).

et donc le nombre limité de l'offre, expliquent pour partie un niveau relativement élevé des taux de chômage dans ces régions.

Les services, ancrés dans les régions côtières

En 2006, 66 millions ⁽³⁾ de personnes environ exerçaient un emploi dans une région côtière de l'Union européenne. Pour l'ensemble des régions côtières, le secteur des services était l'employeur le plus important. En effet, ce secteur concentre 70 % des emplois dans ces régions. Cependant, comme le montre la carte 14.5, la part des emplois dans les services est assez hétérogène. Ainsi, cette part est inférieure à 35 % des emplois dans la région de Tuclea en Roumanie et dans la région de Tâmega au Portugal, et elle est supérieure à 85 % dans la région de Byen København au Danemark et dans les régions néerlandaise de Groot-Amsterdam et d'Agglomeratie 's-Gravenhage, mais aussi dans la région de Roma en Italie. La présence, dans une région côtière, de grands centres urbains explique cette importante proportion d'emplois dans les services, et ceci dans l'ensemble des secteurs d'activité appartenant à cette branche. C'est en effet dans les régions très urbanisées que se développent plus particulièrement les services financiers ou que sont implantés les services administratifs. Cette forte tertiarisation des emplois est encore plus prononcée dans les régions côtières capitales. De plus, le développement du tourisme ainsi que la présence d'importantes infrastructures portuaires ont un impact positif sur le niveau des emplois dans les services aux particuliers ou dans les services aux entreprises.

Produit intérieur brut élevé dans les régions-capitales

En 2007, le niveau du produit intérieur brut (PIB) par habitant comparé au niveau national n'était pas uniforme dans les 446 régions côtières de l'Union européenne. Ainsi, comme le montre la carte 14.6, dans 15 % des régions côtières, ce niveau était supérieur à 1,1 fois le niveau national et, dans 62 % des régions, il était inférieur à 0,9 fois le niveau national. Pour certaines régions côtières, cet écart était encore plus significatif. C'est notamment le cas pour la région allemande d'Ostvorpommern, où le niveau du PIB par habitant était environ la moitié du niveau national allemand, ou, à l'inverse, dans la région de Dublin en Irlande dont le niveau du PIB par habitant correspondait à 1,45 fois celui PIB par habitant irlandais.

Le niveau relatif du PIB par habitant dans les régions côtières s'explique par la composition du tissu économique ainsi que la présence d'espaces urbains importants. De manière assez générale, le PIB par habitant est plus élevé dans les régions-capitales ou dans les régions accueillant de grandes métropoles. Ce phénomène a notamment pour origine la plus grande concentration dans ces régions de secteurs d'activité à haute valeur ajoutée. C'est également dans ces régions que sont implantées les principales fonctions économiques et décisionnelles comme les sièges sociaux des grandes entreprises ou les têtes de groupes.

Forte densité touristique dans les régions du sud

Comme le montre la carte 14.7, la densité de la capacité touristique est généralement plus importante dans les régions côtières méridionales de l'Union européenne et notamment autour du bassin méditerranéen. Ainsi, en 2007, dans la région côtière italienne de Rimini, cette densité était supérieure à 290 lits au km². À l'opposé, cette densité est inférieure à 1 lit au km² dans la région finlandaise de Lappi. Cependant, les conditions climatiques n'étaient pas les seuls éléments qui expliquent le niveau de cette densité. Ainsi, les infrastructures sont également plus développées dans les régions urbanisées, ou dans les régions bénéficiant d'un important patrimoine culturel. En effet, les touristes peuvent se rendre dans une région côtière pour l'attrait du bord de mer, un climat ensoleillé notamment durant la période estivale, mais aussi pour des raisons culturelles ou pour de raisons professionnelles.

La plus faible densité de la capacité touristique dans les régions côtières du nord de la Suède et de la Finlande doit être relativisée; en effet, ces régions possèdent une superficie importante, ce qui fait décroître mécaniquement cette densité. Toutefois, la densité touristique le long des côtes de la mer Baltique est en moyenne plus faible que dans les régions situées le long des autres régions maritimes.

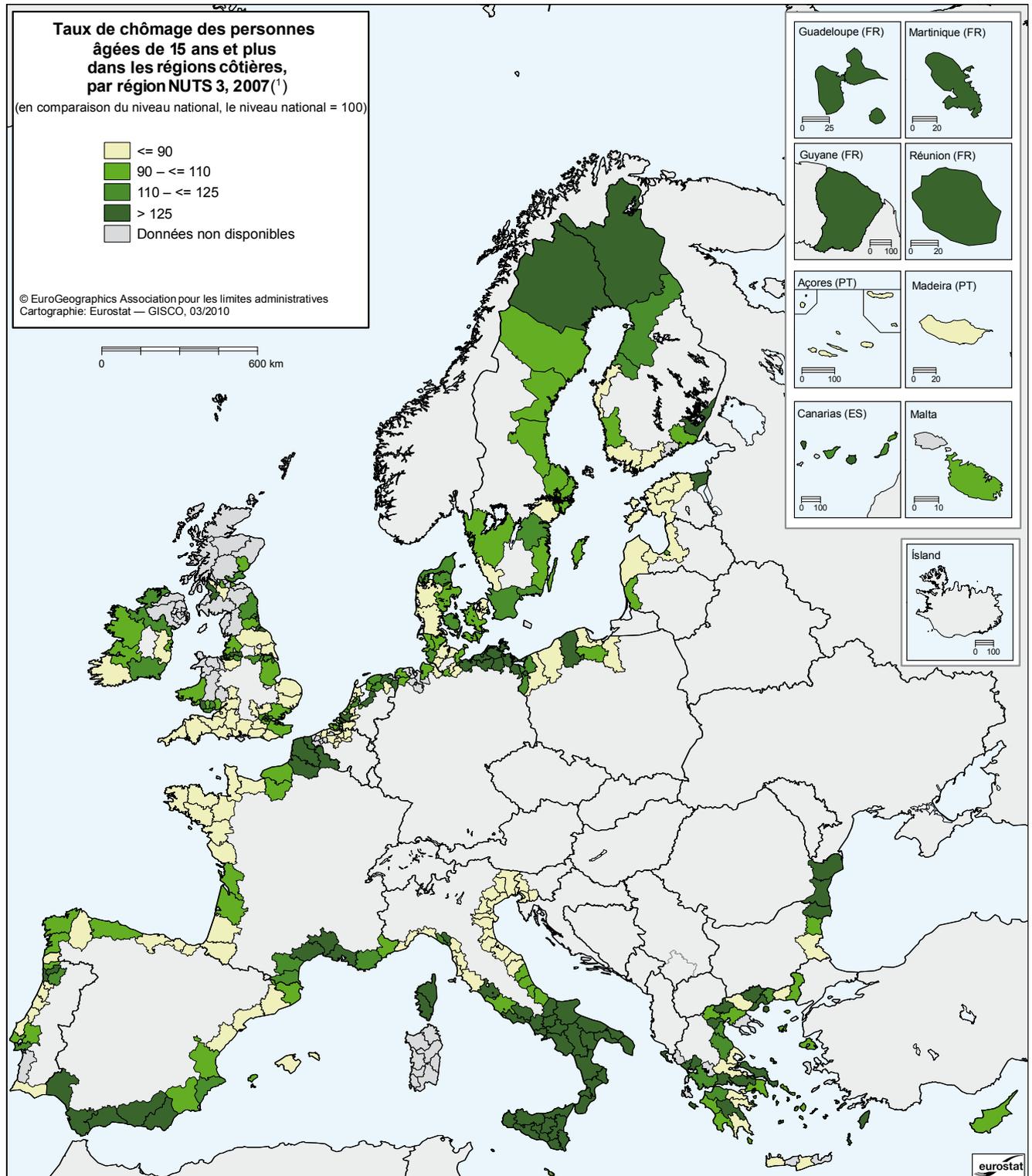
Les usagers du transport maritime

En 2007, environ 410 millions de passagers du transport maritime ont embarqué ou débarqué dans les régions côtières de l'Union européenne. Comme le montre la carte 14.8, ces entrées et sorties se concentraient dans un nombre limité de régions côtières. En 2007, le nombre total de passagers était supérieur à 2,5 millions dans 40 régions seulement, et inférieur à 100 000 dans

⁽³⁾ Hors Royaume-Uni, données non disponibles.



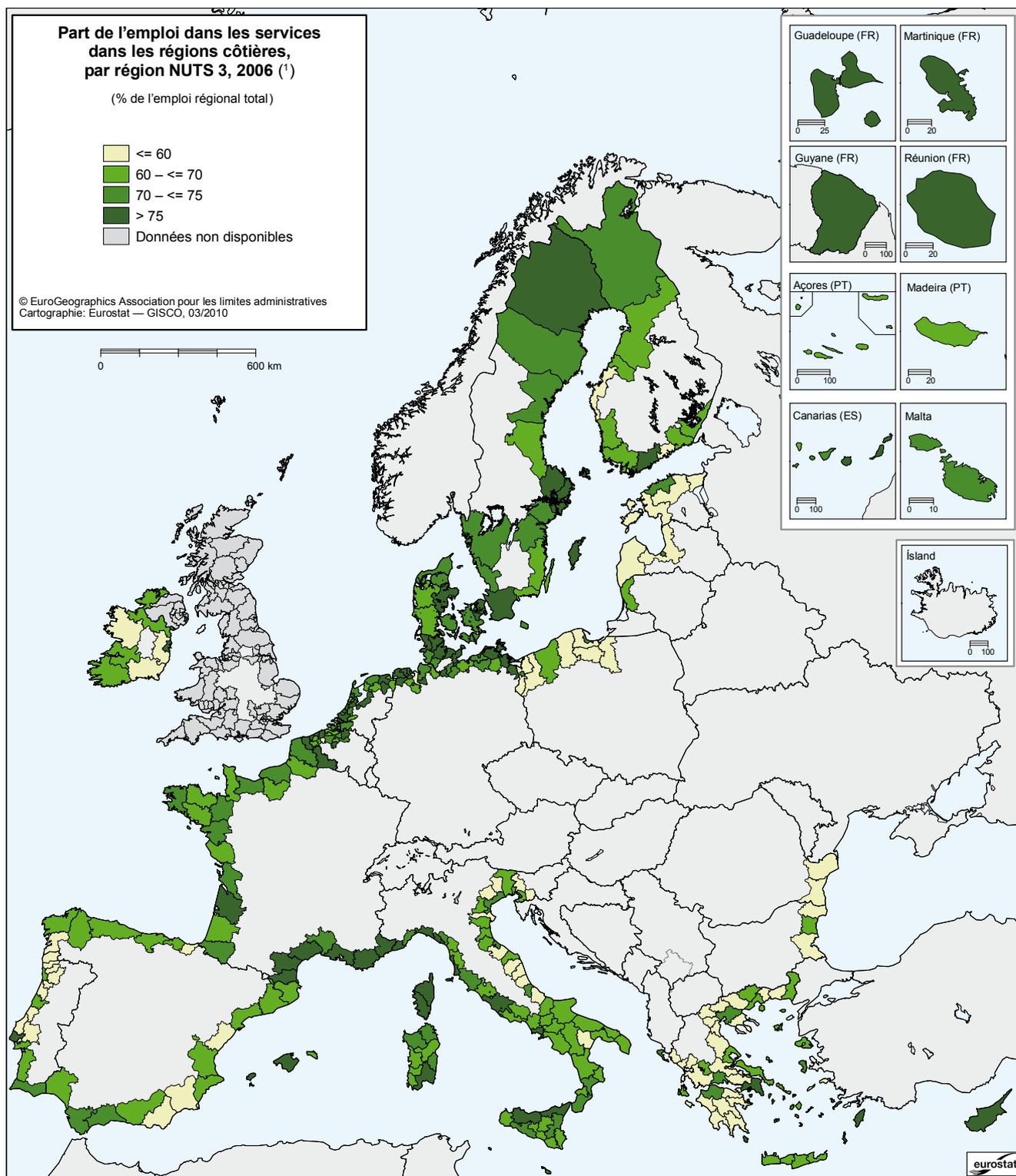
Carte 14.4: Taux de chômage des personnes âgées de 15 ans et plus dans les régions côtières, par région NUTS 3, 2007 ⁽¹⁾
(en comparaison du niveau national, le niveau national = 100)



⁽¹⁾ Lorsque les données 2007 n'étaient pas disponibles, elles ont été estimées par les données 2006.

Source: Eurostat ([reg_lfu3rt](#)).

Carte 14.5: Part de l'emploi dans les services dans les régions côtières, par région NUTS 3, 2006 ⁽¹⁾
 (% de l'emploi régional total)

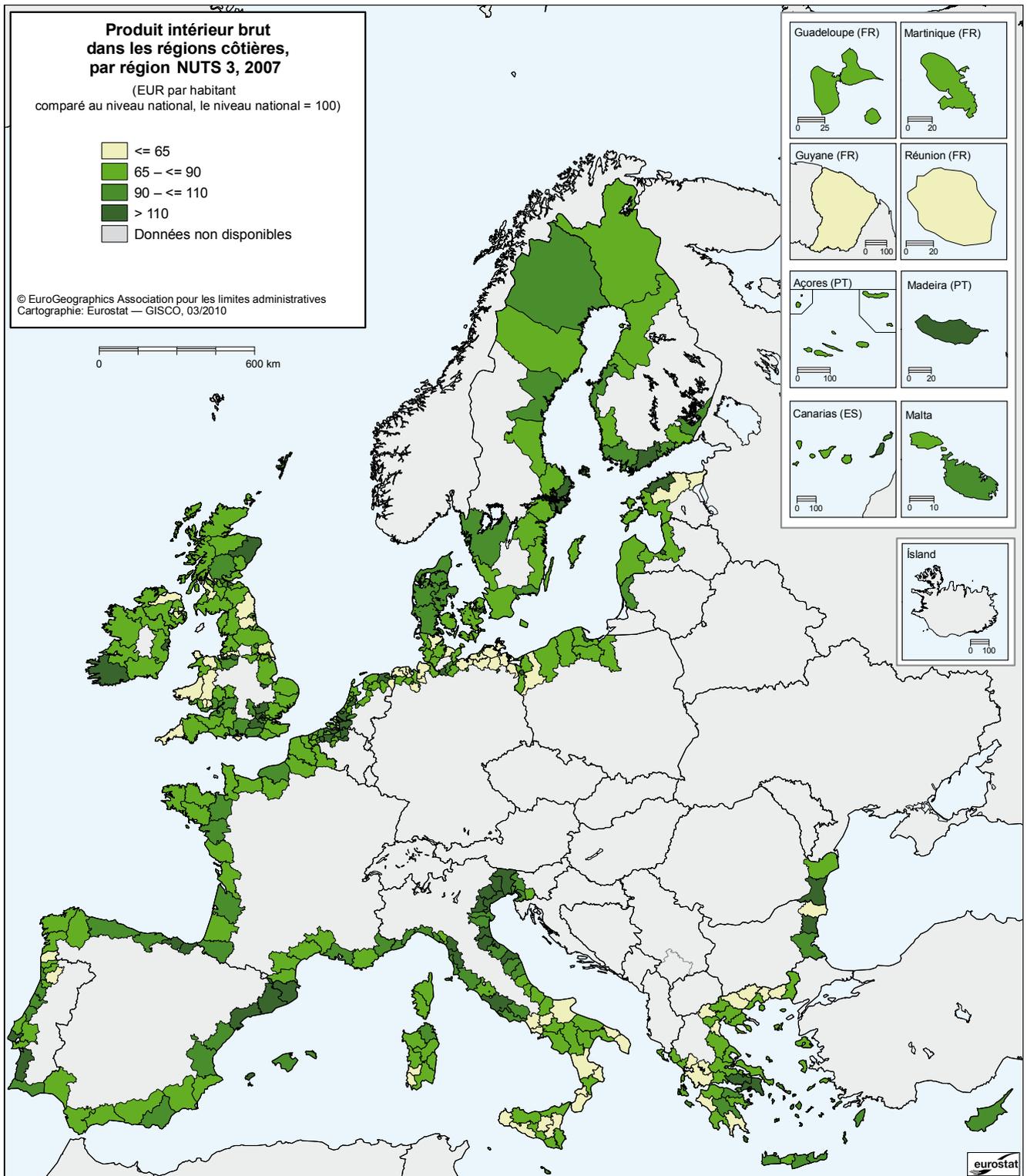


⁽¹⁾ Correspond aux emplois des branches NACE G à P, activités extraterritoriales exclues.

Source: Eurostat ([reg_e3empl95](#)).

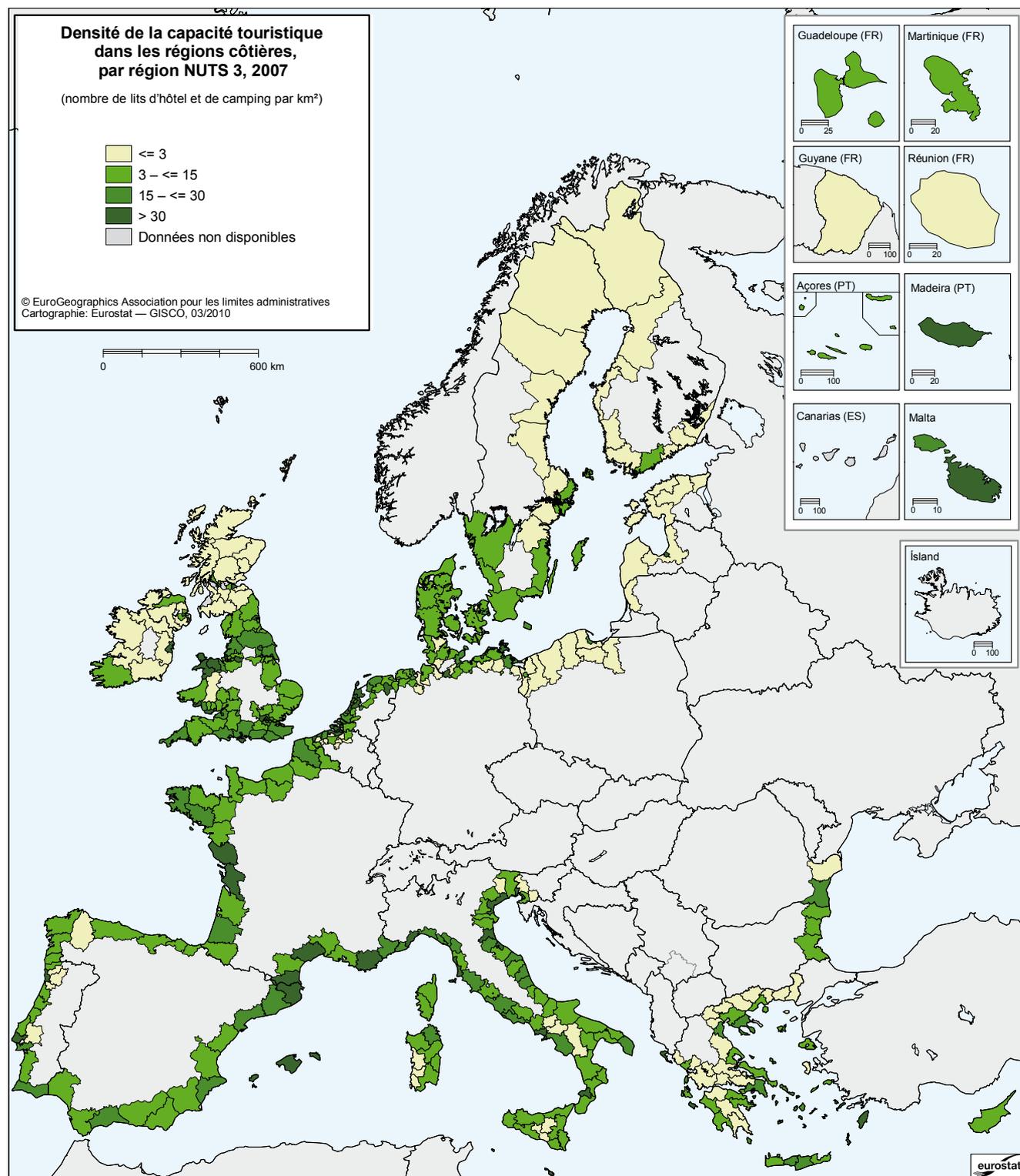


Carte 14.6: Produit intérieur brut dans les régions côtières, par région NUTS 3, 2007
(EUR par habitant comparé au niveau national, le niveau national = 100)



Source: Eurostat ([reg_e3gdp](#)).

Carte 14.7: Densité de la capacité touristique dans les régions côtières, par région NUTS 3, 2007
(nombre de lits d'hôtel et de camping par km²)



Source: Eurostat ([tour_cap_nuts3](#) et [reg_d3area](#)).



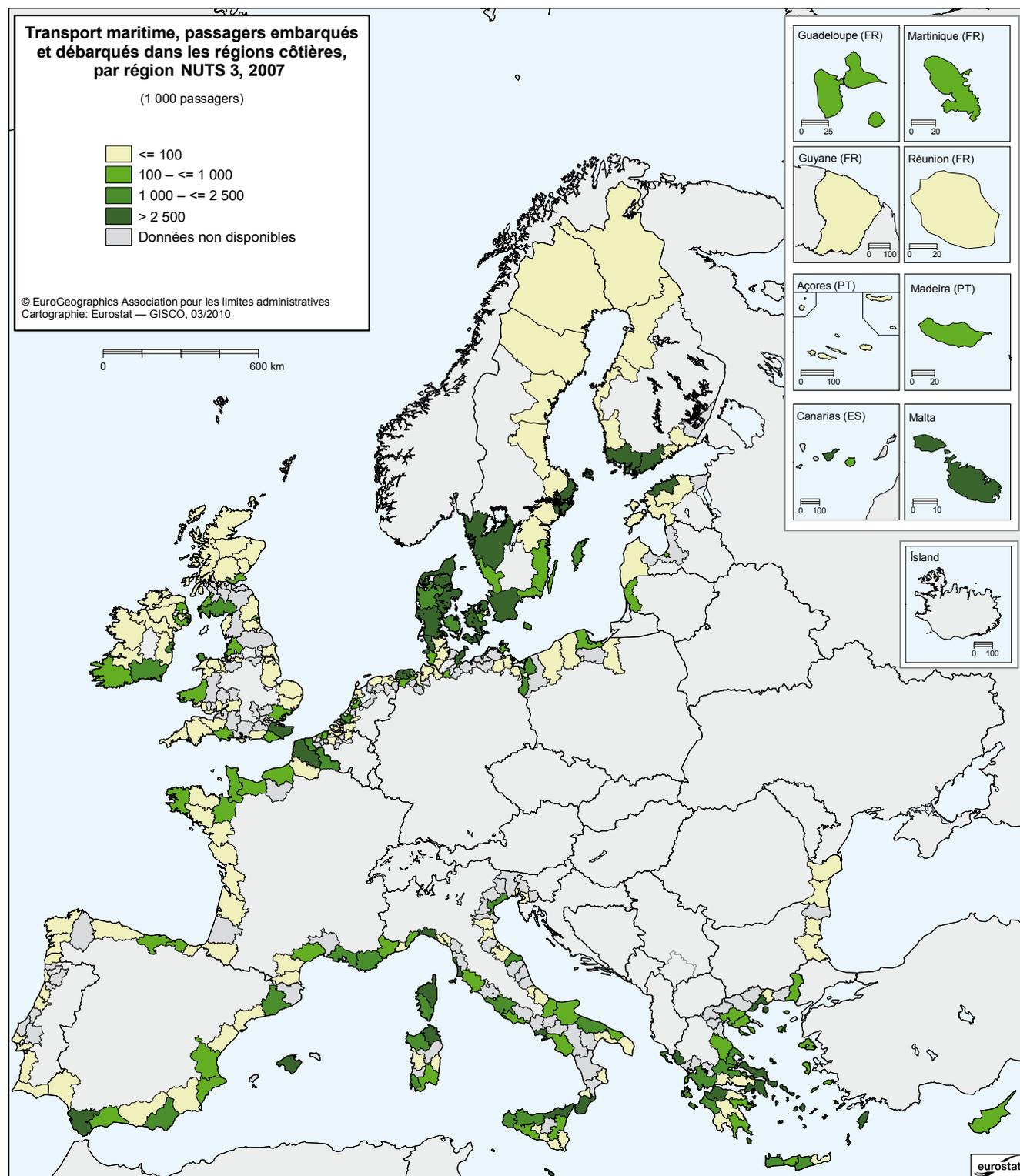
plus de la moitié des régions côtières. Ainsi, 77 % des passagers du transport maritime partaient ou arrivaient dans seulement 9 % des régions côtières. Les principales régions côtières fréquentées par ces passagers sont la région d'Attiki en Grèce, la région de Napoli en Italie et la région de Skåne län en Suède.

La carte 14.8 montre également une forte concentration de la fréquentation des passagers entre les régions côtières des mêmes régions maritimes; ces régions sont de plus assez proches. Ceci s'explique notamment par la densité du trafic de passagers pour des traversées de courte distance. C'est notamment le cas entre les régions côtières du Danemark, mais aussi entre les régions côtières danoises et les régions côtières suédoises Skåne län et Västra Götalands län. De même, bien que le transport maritime de passagers entre le Royaume-Uni et la France soit concurrencé par le rail ou l'avion, le nombre des arrivées et des départs de passagers est important entre la région côtière du Kent au Royaume-Uni et le département français du Pas-de-Calais. La concentration des échanges est encore plus accentuée entre les îles maltaises, où il existe peu d'alternative pour effectuer cette liaison.

Conclusion

Les régions côtières de l'Union européenne offrent une grande diversité de caractéristiques démographiques et économiques. En effet, la structure de la population, le marché du travail, les emplois, l'offre touristique ou la possibilité de prendre ou d'arriver d'un bateau varient beaucoup d'une région côtière à l'autre. Ainsi, la pression démographique exercée par les habitants de ces régions n'aura pas la même intensité d'une région à l'autre. De même, les activités économiques implantées dans ces régions agiront sur les milieux marins de manières variées. Et d'un autre point de vue, l'influence de la mer sur les habitants ou sur les activités de ces régions n'est pas uniforme. Cependant, quelles que soient leurs caractéristiques socio-économiques, la position géographique de ces régions en fait de véritables interfaces entre la terre et la mer. Une connaissance plus approfondie et un suivi de ces régions permettront ainsi de mieux appréhender les nombreuses interactions entre ces espaces très particuliers et la mer et donc d'apporter un soutien à la politique maritime intégrée pour l'Union européenne.

Carte 14.8: Transport maritime, passagers embarqués et débarqués dans les régions côtières, par région NUTS 3, 2007 (1 000 passagers)



Source: Eurostat ([mar_pa_aa](#)).



Notes méthodologiques

Une région côtière de l'Union européenne est une région statistique définie au niveau NUTS 3 de la nomenclature géographique, ayant une façade maritime ou ayant plus de la moitié de sa population à moins de 50 km de la mer. Pour l'Union européenne, 446 régions côtières ont ainsi été retenues. Ces régions appartiennent aux 22 États membres ayant une façade maritime. Sur ces 446 régions côtières, 372 ont une façade maritime, 73 n'ont pas de façade maritime mais obéissent au deuxième critère. Enfin, la région allemande de Hamburg a été ajoutée à la liste compte tenu de sa forte influence maritime.

Les 22 États membres ayant une façade maritime sont: la Belgique, la Bulgarie, le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni.

Carte 14.2: les données utilisées pour la structure par âge de la population sont les données de la population au 1^{er} janvier. La proportion des personnes âgées de plus de 65 ans dans une région côtière est comparée à la proportion de cette tranche d'âge au niveau national. On parle de surreprésentation des seniors lorsque ce niveau relatif est supérieur à 105. On parle de sous-représentation des seniors lorsque ce niveau est inférieur à 95.

Pour la carte 14.3, la population active comprend la population ayant un emploi plus la population des chômeurs. Pour les cartes 14.3 et 14.4, les définitions et références se rapportant à la population active et au chômage correspondent à celles de l'enquête sur les forces de travail.

Carte 14.4: le taux de chômage d'une région côtière est comparé au taux de chômage national. Ce taux est **significativement supérieur** lorsque ce niveau relatif est supérieur à 110 et **significativement inférieur** lorsque ce taux est inférieur à 90.

Carte 14.5: les données sur l'emploi sont issues des comptes de branches de la comptabilité nationale. Il s'agit du nombre d'emploi total, salarié et non salarié.

Carte 14.6: le produit intérieur brut (PIB) régional par habitant est comparé au PIB national par habitant.

Carte 14.8: les données du transport maritime sont collectées par port. Ici, les données ont été agrégées par régions côtières. Les données des ports en dehors des régions côtières n'ont pas été prises en compte, ainsi que les données des groupes de ports.

Le nombre de passagers correspond aux passagers embarqués et débarqués, y compris les passagers de croisière. Pour un passager de croisière, on ne tient pas compte des étapes de la croisière.